Langage et terminologie – Pourquoi le langage est-il important?

*Veuillez noter qu'il s'agit d'un document évolutif susceptible d'être mis à jour. Veuillez vous référer à la version en ligne de ce document.

Termes privilégiés	Termes utilisés par le passé	Justification
« Survivante »	« Victime »	« Survivante » est un mot basé sur la force, tandis que le terme « victime » est utilisé quand la violence est létale, donc lorsqu'il y a perte de vie.
« En situation de violence »	« Violentée » ou « abusée »	Cette formulation reconnaît que la survivante est bien plus que la somme de ses expériences de maltraitance.
« Agresseur » ou « personnes qui causent des préjudices »	« Auteur de violence » « Contrevenant » « Abuseur »	« Auteur de violence » et « contrevenant » sont des termes utilisés par le secteur de la justice criminelle pour cadrer la violence, alors que le terme binaire « abuseur » ne reconnaît pas la complexité des expériences vécues tout au long d'une vie. Les personnes qui ont recours à la violence ont souvent vécu de la violence.
« Ielle / iel / elle » « Lui / elle »	« Elle »	Il est préférable d'utiliser des termes qui reconnaissent et respectent le choix et le langage préféré d'une personne.

Langage et terminologie – Pourquoi le langage est-il important?

Termes privilégiés	Termes utilisés par le passé	Justification
« Ancien partenaire intime »	« Ex-partenaire intime »	Ce terme reconnaît la fluidité des relations.
« Violence envers les femmes aînées »	« Maltraitance » ou « abus envers les aînées »	Reconnaît l'autonomie des femmes plus âgées, plutôt que de mettre l'accent sur leur âge.
« Violence fondée sur le genre »	« Violence conjugale »	Ce terme assure une plus grande portée, car il inclut les types de relations au-delà de celles avec l'ancien partenaire ou le partenaire actuel (avec des membres de la famille, des voisins ou voisines, des collègues, etc.)
« Agence en violence fondée sur le genre »	« Refuge » « Programme résidentiel en maison d'hébergement »	On ne comprend pas toujours toute la portée des services aux victimes de la violence fondée sur le genre. Ils incluent notamment des services à l'extérieur des maisons d'hébergement. Le terme « résidentiel » peut être associé au traumatisme colonial, par exemple aux pensionnats autochtones, que l'on désigne souvent à tort par l'anglicisme « écoles résidentielles ».

Langage et terminologie – Pourquoi le langage est-il important?

Termes privilégiés	Termes utilisés par le passé	Justification
« Tué par »	« Assassiné par »	Ce terme englobe tout cas de décès causé par une autre personne, peu importe l'intention ou la responsabilité juridique.
« Mourir par suicide » « S'enlever la vie »	« Commettre un suicide »	Cette terminologie supprime la criminalité de l'acte.
« Féminicide »	« Homicide au sein de la famille »	Ce terme met en lumière l'aspect sexiste d'un tel meurtre et le distancie de la famille, car les féminicides peuvent survenir dans divers types de relations.
« Travail du sexe »	« Prostitution »	Élimine la stigmatisation historique généralement associée au travail du sexe.
« Santé mentale »	« Maladie mentale »	Reconnaît que la santé mentale est un spectre qui englobe toute une gamme de troubles mentaux qui affectent l'humeur, le comportement et les capacités cognitives.
« Personne en situation de handicap »	« Personne handicapée ou invalide »	Ce langage axé sur la personne met l'accent sur ses capacités et sur la manière dont elles se recoupent avec son environnement et ses expériences vécues.

Langage et terminologie – Pourquoi le langage est-il important?

Termes privilégiés	Termes utilisés par le passé	Justification
« À faible revenu »	« Défavorisée » « Pauvre »	Ce terme est plus respectueux et moins stigmatisant à l'égard des personnes ou des familles dont les ressources financières sont limitées, car il met plutôt l'accent sur les facteurs économiques qui contribuent aux difficultés financières.
« Diffusion non consensuelle d'images explicites ou intimes » « Violence facilitée par la technologie » « Violence fondée sur l'image »	« Pornographie de vengeance »	Des termes comme « vengeance » peuvent involontairement faire porter la responsabilité ou la faute aux victimes. Ils ne tiennent pas compte du caractère criminel de l'infraction ni du fait que ces images ont pu être obtenues sans consentement.
« Images d'abus pédosexuels »	« Pornographie juvénile »	Les enfants ne peuvent pas légalement consentir à des relations sexuelles. Par conséquent, toute image ou vidéo d'enfants dans un tel contexte constitue une preuve d'abus sexuels sur mineurs.